



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation

Rapport annuel d'activités

1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 29 avril 2025



MISE EN CONTEXTE

Le gouvernement du Québec a mis un outil financier à la disposition des MRC, dont celle de Charlevoix-Est : le Fonds régions et ruralité (FRR), pour l'atteinte des objectifs visés par l'entente de vitalisation. Considérant que la MRC de Charlevoix-Est est qualifiée de dévitalisée, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a conclu une entente de vitalisation avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ainsi, dans le cadre de l'entente du volet 4 du FRR – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, une somme de 5,4 M\$ sur 5 ans sera investie par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est pour la revitalisation du territoire. Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 993 505 \$.

Afin de mettre en œuvre le Fonds régions et ruralité (FRR), la MRC de Charlevoix-Est a rédigé une politique d'investissement. Une mise à jour de celle-ci a été adoptée le 25 juin 2024.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation sont les suivants :

- Encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de vitalisation;
- Favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental en région, la MRC et les municipalités locales présentant ces défis;
- Appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation sur le territoire de la MRC;
- Agir positivement sur la vitalité du territoire par l'amélioration de services ou d'équipements pour la population, par la réalisation de projets probants sur les plans économique, social, touristique ou culturel.

Le présent rapport vise à présenter les activités réalisées grâce à cette entente durant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE :
AXE VITALISATION
AU 31 MARS 2025

REVENUS	RÉEL 2024-2025
Solde enveloppe 2023-2024	983 558 \$
Enveloppe reçue du FRR V4 2024-2025	993 505 \$
Contribution de la MRC (monétaire)	20 000 \$
Contribution de la MRC (salaires et contributions de l'employeur)	79 351 \$
Total des revenus	2 076 414 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES

Dépenses liées à la planification de projets	58 917 \$
Dépenses liées à la réalisation de projets	854 461 \$
Frais d'administration	54 442 \$
Total des dépenses admissibles	967 820 \$

SOMMAIRE

Enveloppe financière disponible	2 076 414 \$
Dépenses admissibles	967 820 \$
Fonds disponibles pour l'année subséquente	1 108 594 \$

Le solde disponible de l'enveloppe 2024-2025 au montant de 1 108 594 \$ sera investi d'ici la fin de l'entente.

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, la MRC de Charlevoix-Est a décidé de contribuer pour la somme de 854 461 \$ dans 15 projets en 2024-2025 représentant des investissements au montant de 7 290 795 \$ sur le territoire de la MRC.

Le tableau suivant démontre les projets ayant reçu une contribution du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Description du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant accordé volet 4
Ville de La Malbaie	Organisme municipal	Aménagement du site du marché public.	Amélioration des services ou d'équipements	78 389 \$	35 559 \$
Montréal en histoires	Organisme à but non lucratif	Développement des parcours historiques et réalisation de nouveaux points d'intérêt.	Projet économique	252 500 \$	100 000 \$
Progrès Novateur inc. (Grenier 2.0)	Entreprise privée	Aménagement des terrains sportifs pour la clientèle et la communauté.	Projet économique	705 200 \$	63 306 \$
MRC de Charlevoix-Est	Organisme municipal	Réalisation d'une mission entrepreneuriale mettant en valeur les municipalités de Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs et La Malbaie.	Projet économique	35 000 \$	20 000 \$
Musée de Charlevoix	Organisme à but non lucratif	Projet de requalification de l'église de Pointe-au-Pic.	Projet culturel	4 715 989 \$	100 000 \$
Ville de La Malbaie	Organisme municipal	Aménagement d'une place citoyenne dans le secteur de Sainte-Agnès.	Amélioration des services ou d'équipements	173 000 \$	50 000 \$
Ville de Clermont	Organisme municipal	Aménagement d'un espace communautaire pour les aînés sur le terrain de l'église.	Amélioration des services ou d'équipements	105 531 \$	50 000 \$
L'Écho des vagues	Entreprise privée	Démarrage d'un établissement d'hébergement touristique dans la municipalité de Baie-Sainte-Catherine.	Projet économique	325 638 \$	100 000 \$

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS (SUITE)

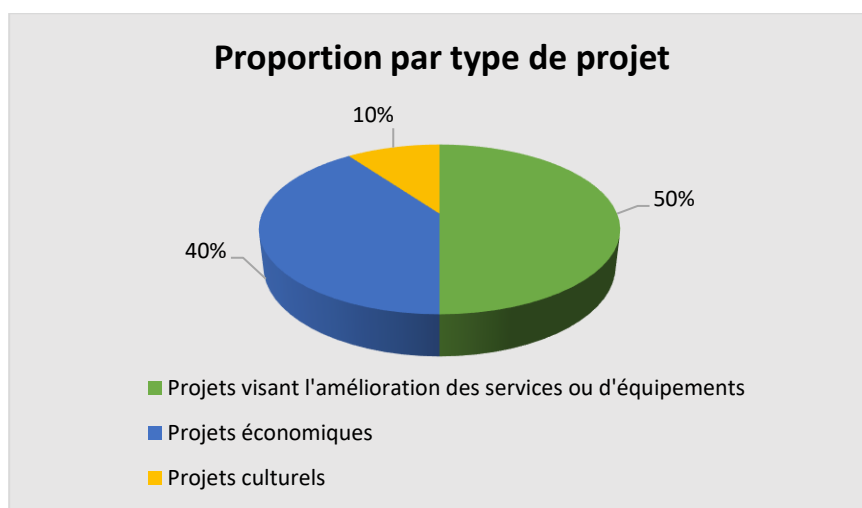
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Description du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant accordé volet 4
Municipalité de Saint-Irénée	Organisme municipal	Agrandissement du centre communautaire.	Amélioration des services ou d'équipements	78 740 \$	50 000 \$
MRC de Charlevoix-Est	Organisme municipal	Écoboutique de Saint-Siméon.	Amélioration des services ou d'équipements	100 000 \$	25 000 \$
Municipalité de Saint-Aimés-des-Lacs	Organisme municipal	Construction d'un nouveau pavillon d'accueil à la base de plein air du lac Nairne.	Amélioration des services ou d'équipements	297 133 \$	50 000 \$
Municipalité de Baie-Sainte-Catherine	Organisme municipal	Développement d'une stratégie de promotion dans le cadre du nouveau développement immobilier.	Projet économique	78 238 \$	48 834 \$
Municipalité de Saint-Siméon	Organisme municipal	Étude de potentiel du bâtiment de l'ancienne caisse.	Projet économique	46 333 \$	41 700 \$
Club de curling Nairn	Organisme à but non lucratif	Acquisition de nouvelles pierres de curling, d'un déshumidificateur et d'un système de caméras.	Amélioration des services ou d'équipements	93 604 \$	56 162 \$
Société de développement commercial de Pointe-au-Pic	Organisme à but non lucratif	Aménagement d'espaces de commerce et restauration éphémères au quai de Pointe-au-Pic.	Projet économique	205 500 \$	63 900 \$
Total				7 290 795 \$	854 461 \$

VENTILATION DES AIDES DE PLUS DE 50 000 \$

La MRC a accordé des aides de plus de 50 000 \$ à 10 projets pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Le montant de l'enveloppe attribué à ces projets s'élève à 683 368 \$ représentant des investissements sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est d'une somme de 6 952 835 \$. Les graphiques suivants présentent les proportions par type de projet, par type de bénéficiaire, ainsi que par financement des projets.

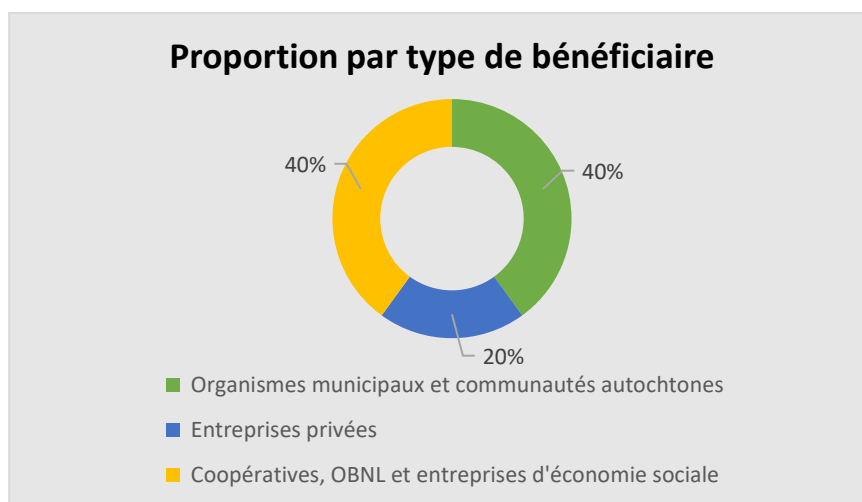
Proportion par type de projet

Le graphique suivant démontre le pourcentage par type de projet financé dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2024-2025.



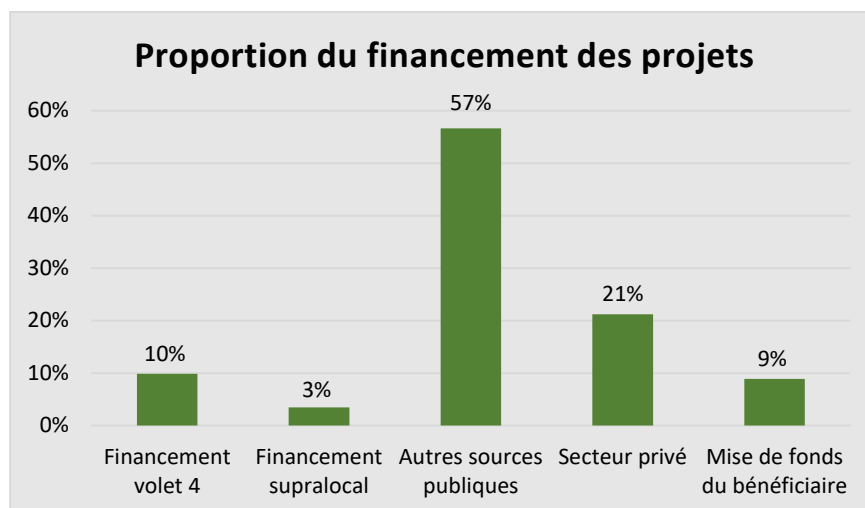
Proportion par type de bénéficiaire

Le graphique suivant démontre le pourcentage par type de bénéficiaire financé dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2024-2025.



Proportion du financement des projets

Le graphique suivant démontre le pourcentage de financement des projets financés dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2024-2025.



DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

L'agente de vitalisation a comme rôle d'accompagner le comité de vitalisation dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a également pour fonction d'appuyer les organismes et les entreprises du milieu dans la concrétisation de projets de revitalisation économique.

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	58 917 \$
Total des dépenses	58 917 \$

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'année 2024-2025, voici les dépenses liées aux frais d'administration de l'entente :

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	47 186 \$
Frais de déplacement et formations	1 046 \$
Location d'espace de bureau	3 000 \$
Téléphone, Internet et poste	2 000 \$
Dépenses de bureau et équipement informatique	1 210 \$
Total des dépenses	54 442 \$

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, la MRC de Charlevoix-Est a pu mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce cinquième rapport d'activités 2024-2025 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 29 avril 2025, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).